

# Hêtraies - Chênaies collinéennes à Houx

Code Natura 2000  
9120  
Code EUNIS  
G1.62



Houx commun



Chèvrefeuille



Futaie de Chêne et Hêtre à Houx

Surface SIC : 252 ha / Surface extensions : 30,56 ha

## Espèces caractéristiques

Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Typicité	Faible	Moyenne	Bonne
Représentativité	Faible	Moyenne	Bonne
Etat de conservation	Mauvais	Moyen	Bon

Hêtre (*Fagus sylvatica*)  
Chênes (*Quercus sp.*)  
Houx (*Ilex aquifolium*)  
Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*)  
Chèvrefeuille (*Lonicera periclymenum*)

## Description générale

Hêtraie ou chênaie-hêtraie sur sols pauvres et acides, caractérisées par un sous étage à dominance de Houx et une strate herbacée rare montrant au sol les feuilles mortes de Hêtre, qui se décomposent lentement pour former une épaisse litière orangée. La présence relative entre Hêtre et Chêne est le plus souvent liée aux objectifs sylvicoles qui favorisent ce dernier. Cet habitat est largement répandu et caractéristique des forêts en climat atlantique humide dans le nord-ouest de la France.

## Espèces protégées

Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*)  
Murin de Bechstein (*Myotis bechsteini*)  
Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*)  
Oreillard roux (*Plecotus auritus*)

## Etat de conservation

Habitat communautaire le plus représenté du site Natura 2000, bien que limité presque exclusivement à la forêt domaniale de Bercé. Il est lié à la production de bois d'œuvre pour laquelle la conduite sylvicole favorise une forme plus ou moins dégradée de l'habitat : la futaie de Chêne à sous étage de Hêtre et Houx. La forme la plus typique, localisée, nécessite de laisser la place au Hêtre et de conserver les fourrés de Houx lors des coupes de régénération. Sur le reste du périmètre, les sites potentiels ont le plus souvent fait l'objet d'enrésinements.

## Valeur écologique et patrimoniale

Intérêt paysager important au titre des grands massifs forestiers. Malgré sa faible diversité floristique, il comporte également un intérêt biologique notamment par le maintien d'arbres à cavités ou morts pour l'accueil des populations de saproxylophages (insectes, champignons...) et de cavernicoles (Chauves-souris, oiseaux ...).